

Direction d'école :
Présentation par le ministère d'un projet de protocole d'accord (avril 2006)

Le financement...

Comment finance-t-on une décharge d'un jour par semaine dans plus de 7200 écoles de 4 classes (environ 13% des écoles) ?

La décharge hebdomadaire du directeur serait assurée par un PE stagiaire dans le cadre d'un stage en responsabilité effectué un jour par semaine pendant 30 semaines.

Les stages en responsabilité des stagiaires seraient réorganisés, leur durée passerait de 9 semaines à 13,5 semaines (2 fois trois semaines entières plus un stage « filé » d'un jour par semaine pendant 30 semaines).

Le stage de trois semaines accompagné-collège est supprimé.

Cette réorganisation permet de récupérer les 1700 équivalents temps plein nécessaires pour décharger un jour par semaine le directeur d'une école à quatre classes.

Opération qui s'avèrera compliquée pour les inspecteurs d'académie (adéquation écoles à 4 classes / nombre de stagiaires...).

Les écoles à cinq et six classes pourraient être concernées.

Cette modification outre qu'elle nécessite un débat au sein de la profession et avec les stagiaires, a des répercussions sur la formation continue des maîtres compte tenu de la suppression d'une période de stage de trois semaines « remplacée » par des formations à la journée.

Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques concernant ses propositions.